

## Procès-verbal de l'Installation du Conseil Communautaire, de l'Élection du Président et des Vice-Présidents

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 29 décembre 2016, s'est réuni le Jeudi 5 janvier 2017 à 18h30, en séance publique à la Salle de la Pierre du Roy à Albertville, sous la présidence de Bruno KARST, Doyen d'âge de l'Assemblée, puis de Franck LOMBARD, Président élu par l'Assemblée.

**Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38**

**Nombre de délégués présents : 73 délégués titulaires jusqu'à la délibération n°3**

72 délégués titulaires jusqu'à la délibération n°16

72 délégués dont 1 délégué suppléant à partir de la délibération n°17

**Nombre de membres représentés : 1 délégué jusqu'à la délibération n°3**

2 délégués à partir de la délibération n°4

**Délégués titulaires présents :**

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Aziz	ABBAS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Martine	BERTHET
ALBERTVILLE	Claude	BESEVAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Yves	DUJOL
ALBERTVILLE	David	GUILLOT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Marie-Agnès	LEROUX
ALBERTVILLE	Jean	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Vincent	ROLLAND
ALBERTVILLE	Valérie	ROUGERON

ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Catherine	TERRAZ
ALLONDAZ	Bettina	CERVELLIN
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BATHIE (LA)	Béatrice	BUSILLET
BEAUFORT	Nicolas	BLANC
BEAUFORT	Annick	CRESENS
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
CLERY	Frédéric	PALLUEL-LAFLEUR
COHENNOZ	Christiane	DETRAZ
CREST-VOLAND	Lionel	MOLLIER
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Marie-Claude	ANSANAY-ALEX
FRONTENEX	Sandrine	POIGNET
FRONTENEX	Laurent	VERNAZ
GILLY SUR ISERE	Jean-François	ALLARD
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Louise	TOGNET
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Bruno	KARST
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE LES SAISIES	Mireille	GIORIA
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
MARTHOD	Franck	ROUBEAU
MERCURY	Marie-France	LOMBARDI
MERCURY	Michel	ROTA
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Elisabeth	REY
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER (jusqu'à la délibération n°16)

ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	TAVEL
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Georges	MEUNIER
SAINT PAUL SUR ISERE	Patrick	MICHAULT
SAINT VITAL	Gérard	BLANCO
THENESOL	Patrick	PECCHIO
TOURNON	Xavier	TORNIER
TOURS EN SAVOIE	Chantal	MARTIN
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Agnès	CREPY ( <i>jusqu'à la délibération n°3</i> )
UGINE	Philippe	GARZON
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	François	CANTAMESSA
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

**Délégués suppléants présents :**

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
QUEIGE	Raymond	COMBAZ ( <i>à partir de la délibération n°17</i> )

**Délégués représentés :**

Muriel THEATE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Martine BERTHET
Agnès CREPY	UGINE	Ayant donné pouvoir à Claude BESEVAL ( <i>à partir de la délibération n°4</i> )

Le Conseil Communautaire a choisi **Bérénice LACOMBE** comme Secrétaire de séance.

\*\*\*

## 1. Installation des membres du Conseil Syndical

*Rapporteur : Bruno KARS, Doyen d'âge de l'Assemblée*

Vu l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération « Arlysère » par fusion de la Communauté de Communes de la Région d'Albertville (Co.RAL), de la Communauté de Communes du Beaufortain (CCB), de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie (CCHCS) et de la Communauté de Communes Com'Arly,

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 fixant le nombre et la répartition des sièges de Conseillers communautaires au sein de la Communauté d'Agglomération « Arlysère »,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.5211.6-2 et suivants,

Vu les délibérations des communes membres : Albertville : délibération du 14 novembre 2016, La Bâthie : délibération du 29 novembre 2016, Beaufort : délibération du 18 novembre 2016, Frontenex : délibération du 16 décembre 2016, Grésy sur Isère : délibération du 15 décembre 2016, Marthod : délibération du 13 décembre 2016, Mercury : délibération 13 décembre 2016 et Sainte Hélène sur Isère : délibération du 9 décembre 2016.

Vu les démissions de :

- Jean-Claude HUGONIN, Maire de Bonvillard, délégué titulaire remplacé par Julien BENARD, 1<sup>er</sup> Adjoint, devenant délégué titulaire et Jean-François DAVID, 2<sup>ème</sup> Adjoint, devenant ainsi délégué suppléant.
- Marie-Pierre OUVRIER, Maire de Flumet, déléguée titulaire, puis Frédéric REY, 1<sup>er</sup> Adjoint, délégué suppléant remplacés par Marie-Claude ANSANAY-ALEX, 3<sup>ème</sup> Adjoint, devenant déléguée titulaire et Pierre OUVRIER-BUFFET, devenant délégué suppléant.
- Jean-Claude SIBUET-BECQUET, Maire de Montaille, délégué titulaire, remplacé par Elisabeth REY, 1<sup>er</sup> Adjointe devenant déléguée titulaire et Yves BERNARD, 2<sup>ème</sup> Adjoint, devenant ainsi délégué suppléant.
- Christian BENEITO, 1<sup>er</sup> adjoint, délégué suppléant, remplacé par Gaël MIANO, 2<sup>ème</sup> Adjoint, devenant délégué suppléant.

Le quorum étant atteint, Bruno KARST, Doyen d'âge de l'Assemblée procède à l'installation des membres du Conseil Communautaire :

➤ en qualité de délégués titulaires :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Aziz	ABBAS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Martine	BERTHET
ALBERTVILLE	Claude	BESENVAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Yves	DUJOL
ALBERTVILLE	David	GUILLOT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Marie-Agnès	LEROUX
ALBERTVILLE	Jean	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Vincent	ROLLAND
ALBERTVILLE	Valérie	ROUGERON
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Catherine	TERRAZ
ALBERTVILLE	Muriel	THEATE

ALLONDAZ	Bettina	CERVELLIN
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BATHIE (LA)	Béatrice	BUSILLET
BEAUFORT	Nicolas	BLANC
BEAUFORT	Annick	CRESENS
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
CLERY	Frédéric	PALLUEL-LAFLEUR
COHENNOZ	Christiane	DETRAZ
CREST-VOLAND	Lionel	MOLLIER
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Marie-Claude	ANSANAY-ALEX
FRONTENEX	Sandrine	POIGNET
FRONTENEX	Laurent	VERNAZ
GILLY SUR ISERE	Jean-François	ALLARD
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Louise	TOGNET
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Bruno	KARST
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE LES SAISIES	Mireille	GIORIA
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
MARTHOD	Franck	ROUBEAU
MERCURY	Marie-France	LOMBARDI
MERCURY	Michel	ROTA
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Elisabeth	REY
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	TAVEL

SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Georges	MEUNIER
SAINT PAUL SUR ISERE	Patrick	MICHAULT
SAINT VITAL	Gérard	BLANCO
THENESOL	Patrick	PECCHIO
TOURNON	Xavier	TORNIER
TOURS EN SAVOIE	Chantal	MARTIN
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Agnès	CREPY
UGINE	Philippe	GARZON
UGINE	Emmanuel	LOMBARD
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	François	CANTAMESSA
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

➤ en qualité de délégués suppléants :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BONVILLARD	Jean-François	DAVID
CESARCHES	Patrick	LATOIR
CEVINS	Marie-Christine	DORIDANT
CLERY	Patrice	BLANDIN
COHENNOZ	Jean-Luc	REBORD
CREST VOLAND	Elisabeth	RIMBOUD
ESSERTS-BLAY	Anne	BLANC
FLUMET	Pierre	OUVRIER-BUFFET
GRESY SUR ISERE	Philippe	TROUTOT
HAUTELUCE	Xavier	DESMARETS
LA GIETTAZ	Daniel	DANGLARD
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MONTAILLEUR	Yves	BERNARD
MONTHION	Dominique	THABUIS
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Lionel	DIREZ
NOTRE DAME DES MILLIERES	Gilbert	VESPESIANI

PALLUD	Sylvie	BORNAND
PLANCHERINE	Gilbert	PAYET
QUEIGE	Raymond	COMBAZ
ROGNAIX	Jacqueline	LEGER
SAINTE HELENE SUR ISERE	Gérard	BRISON
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Fabrice	BUISSON
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
THENESOL	Jean-Pierre	BIENVEIGNANT
TOURNON	Gaël	MIANO
TOURS EN SAVOIE	Odette	PAILLARDET
VENTHON	Lionel	DUGIT PINAT
VERRENS ARVEY	Patrick	GOLEC
VILLARD SUR DORON	Patricia	PALLUEL-BLANC

## 2. Election du Président

*Rapporteur : Bruno KARST, Doyen d'âge de l'Assemblée*

Bruno KARST, Doyen d'âge de l'Assemblée, invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Il rappelle que cette élection se déroule au scrutin secret à trois tours après appel de candidatures. La majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours, la majorité relative suffit au troisième tour. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

**Emmanuel LOMBARD** et **Franck ROUBEAU** ont été désignés assesseurs.

Le Doyen d'âge de l'Assemblée fait appel aux candidatures.

**Franck LOMBARD** est candidat.

**Edouard MEUNIER** est candidat.

Il est procédé à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	4
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A obtenu

Franck LOMBARD	60
Edouard MEUNIER	10

**Franck LOMBARD a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé Président et immédiatement installé.**

### 3. Nombre de postes de Vice-Présidents

Rapporteur : M. le Président

L'article L.5211-10 du CGCT prévoit que « le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant. Cependant, à la majorité des deux-tiers de l'organe délibérant, le nombre de Vice-Présidents peut être augmenté jusqu'à 30 % sans dépasser un plafond de quinze Vice-Présidents ».

M. le Président propose de fixer à 15 le nombre de postes de Vice-Présidents.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer à 15 le nombre de postes de Vice-Présidents.**

### 4. Election des Vice-Présidents

Rapporteur : M. le Président

#### 4.1. Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**Martine BERTHET** est candidate.

**Agnès CREPY** quitte la séance et donne pouvoir à **Claude BESEVAL**.

Il est procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	9
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

#### A obtenu

Martine BERTHET	65
-----------------	----

**Martine BERTHET a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée.**

#### 4.2. Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**Annick CRESSENS** est candidate.

Il est procédé à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	13
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

##### **A obtenu**

Annick CRESSENS	61
-----------------	----

*Annick CRESSENS a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée.*

#### 4.3. Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**Christiane DETRAZ** est candidate.

Il est procédé à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	13
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

##### **A obtenu**

Christiane DETRAZ	61
-------------------	----

*Christiane DETRAZ a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée.*

#### 4.4. Election du 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Xavier TORNIER est candidat.

Il est procédé à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	9
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	65
Majorité absolue	33

##### A obtenu

Xavier TORNIER	65
----------------	----

*Xavier TORNIER a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

#### 4.5. Election du 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

François CANTAMESSA est candidat.

Il est procédé à l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	6
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35

##### A obtenu

François CANTAMESSA	68
---------------------	----

*François CANTAMESSA a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

#### 4.6. Election du 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**Mireille GIORIA** est candidate.

Il est procédé à l'élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	14
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

##### A obtenu

Mireille GIORIA	60
-----------------	----

*Mireille GIORIA a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée.*

#### 4.7. Election du 7<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 7<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**Vincent ROLLAND** est candidat.

Il est procédé à l'élection du 7<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	15
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

##### A obtenu

Vincent ROLLAND	59
-----------------	----

*Vincent ROLLAND a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 7<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

#### 4.8. Election du 8<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 8<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

François GAUDIN est candidat.

Il est procédé à l'élection du 8<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	22
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	52
Majorité absolue	27

##### A obtenu

François GAUDIN	52
-----------------	----

*François GAUDIN a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 8<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

#### 4.9. Election du 9<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 9<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Lionel MOLLIER est candidat.

Il est procédé à l'élection du 9<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	11
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	63
Majorité absolue	32

##### A obtenu

Lionel MOLLIER	63
----------------	----

*Lionel MOLLIER a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 9<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

#### 4.10. Election du 10<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 10<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**Christian RAUCAZ** est candidat.

**Pierre LOUBET** est candidat.

Il est procédé à l'élection du 10<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	3
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

##### **A obtenu**

Christian RAUCAZ	54
Pierre LOUBET	17

*Christian RAUCAZ a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 10<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

#### 4.11. Election du 11<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 11<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**André VAIRETTO** est candidat.

Il est procédé à l'élection du 11<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	25
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

##### **A obtenu**

André VAIRETTO	48
----------------	----

**André VAIRETTO a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 11<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.**

#### **4.12. Election du 12<sup>ème</sup> Vice-Président**

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 12<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**Pascale MASOERO** est candidate.

Il est procédé à l'élection du 12<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	22
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	2
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26

##### **A obtenu**

Pascale MASOERO	50
-----------------	----

**Pascale MASOERO a obtenu la majorité absolue. Elle est proclamée 12<sup>ème</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée.**

#### **4.13. Election du 13<sup>ème</sup> Vice-Président**

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 13<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

**Philippe MOLLIER** est candidat.

Il est procédé à l'élection du 13<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	18
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	56
Majorité absolue	29

##### **A obtenu**

Philippe MOLLIER	56
------------------	----

*Philippe MOLLIER a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 13<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

#### 4.14. Election du 14<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 14<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Emmanuel HUGUET est candidat.

Edouard MEUNIER est candidat.

Il est procédé à l'élection du 14<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	17
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	57
Majorité absolue	29

##### **A obtenu**

Emmanuel HUGUET	45
Edouard MEUNIER	12

*Emmanuel HUGUET a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 14<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

#### 4.15. Election du 15<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est procédé, sous la présidence de Franck LOMBARD, élu Président, à l'élection du 15<sup>ème</sup> Vice-Président.

M. le Président fait appel aux candidatures.

Michel CHEVALLIER est candidat.

Pierre LOUBET est candidat.

Il est procédé à l'élection du 15<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

##### *1<sup>er</sup> tour de scrutin*

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins	74
A DEDUIRE : bulletins blancs	3
A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	

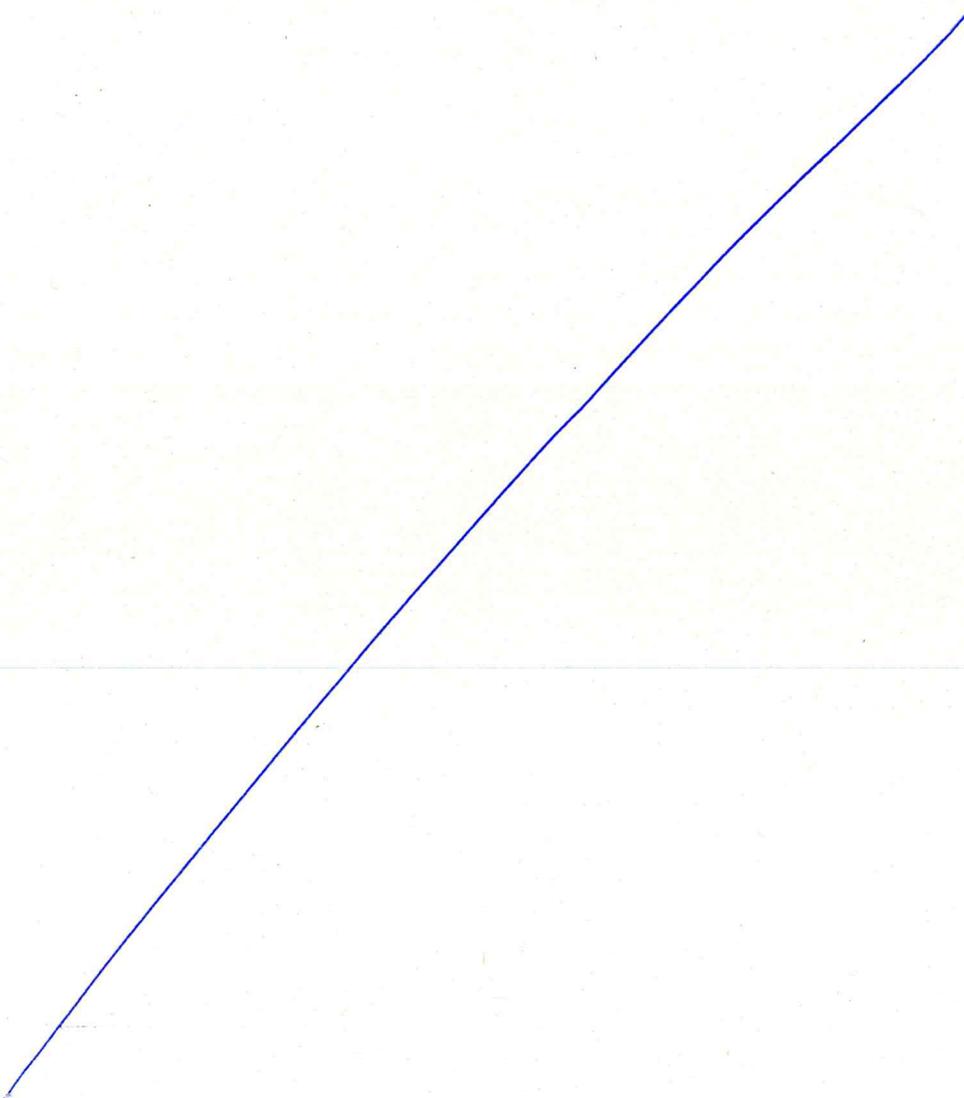
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

**A obtenu**

Michel CHEVALLIER	54
Pierre LOUBET	17

*Michel CHEVALLIER a obtenu la majorité absolue. Il est proclamé 15<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.*

*M. le Président clôt l'installation à 21h15.*



## Procès-verbal de l'Installation du Conseil Communautaire, de l'Élection du Président et des Vice-Présidents

### Observations et réclamations

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-247300767-20170105-2017\_01\_05\_PV-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/01/2017

Publication : 06/01/2017

Le Doyen d'âge,

Le Secrétaire,

Le Président,

Les Membres du Conseil Communautaire :

Flornès

Laguet

Mauris

Mauris